



NOTE ÉTABLIE PAR L'OFFICE DE L'EAU SUR LES REDEVANCES FIGURANT SUR LA FACTURE D'EAU DES ABONNÉS

Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30/12/2006

JUILLET 2019

NOTE D'INFORMATION AUX MAIRES

L'article 161 de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose désormais au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement, la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES ?

Au 1^{er} janvier 2019, les **redevances** de l'Office de l'Eau Martinique représentent **8,3 %** de la facture d'eau pour une consommation annuelle de **120 m³**, soit **54,58 €** sur un total de 656,05 €, ce qui équivaut à **0,45 €** par m³ d'eau.

Pour rappel, **1 m³ = 1 000 litres**

Ces chiffres ont été calculés sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ (volume de référence utilisée par l'INSEE équivalent à la consommation annuelle moyenne d'un foyer de quatre personnes).

POURQUOI LES REDEVANCES ?

En application de la loi sur l'eau et selon le principe de prévention et de réparation des dommages à l'environnement, les redevances sont payées par tous les usagers de l'eau.

Leur versement permet à l'Office De l'Eau Martinique de subventionner les actions et les travaux nécessaires pour protéger **les milieux aquatiques**, les ressources en eau et garantir leur disponibilité.

Les redevances permettent de faire jouer la solidarité territoriale entre les usagers et les acteurs de l'eau.



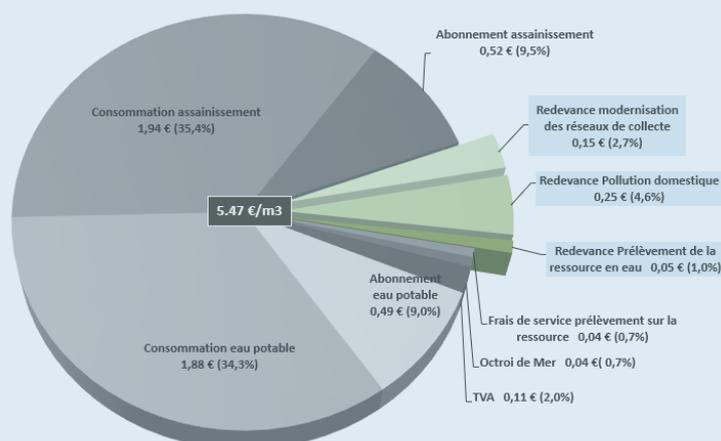
Les Forums Publics « L'ODE & Vous ! »

Afin de renforcer et accroître sa visibilité, l'Office De l'Eau a lancé sa marque « L'ODE & Vous ! » cette année 2018, sous la forme première de Forums Publics organisés en partenariat avec les communes. Il s'agit de créer un espace permettant d'améliorer la connaissance en matière de préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques dans les territoires et surtout, de dialoguer directement avec les habitants autour de ces questions cruciales.

6 Forums ont été organisés de mars à décembre 2018, soit **445 participants**.



Prix moyen du m³ d'eau potable et de
d'assainissement au 1^{er} janvier 2019 : **5,47 €**

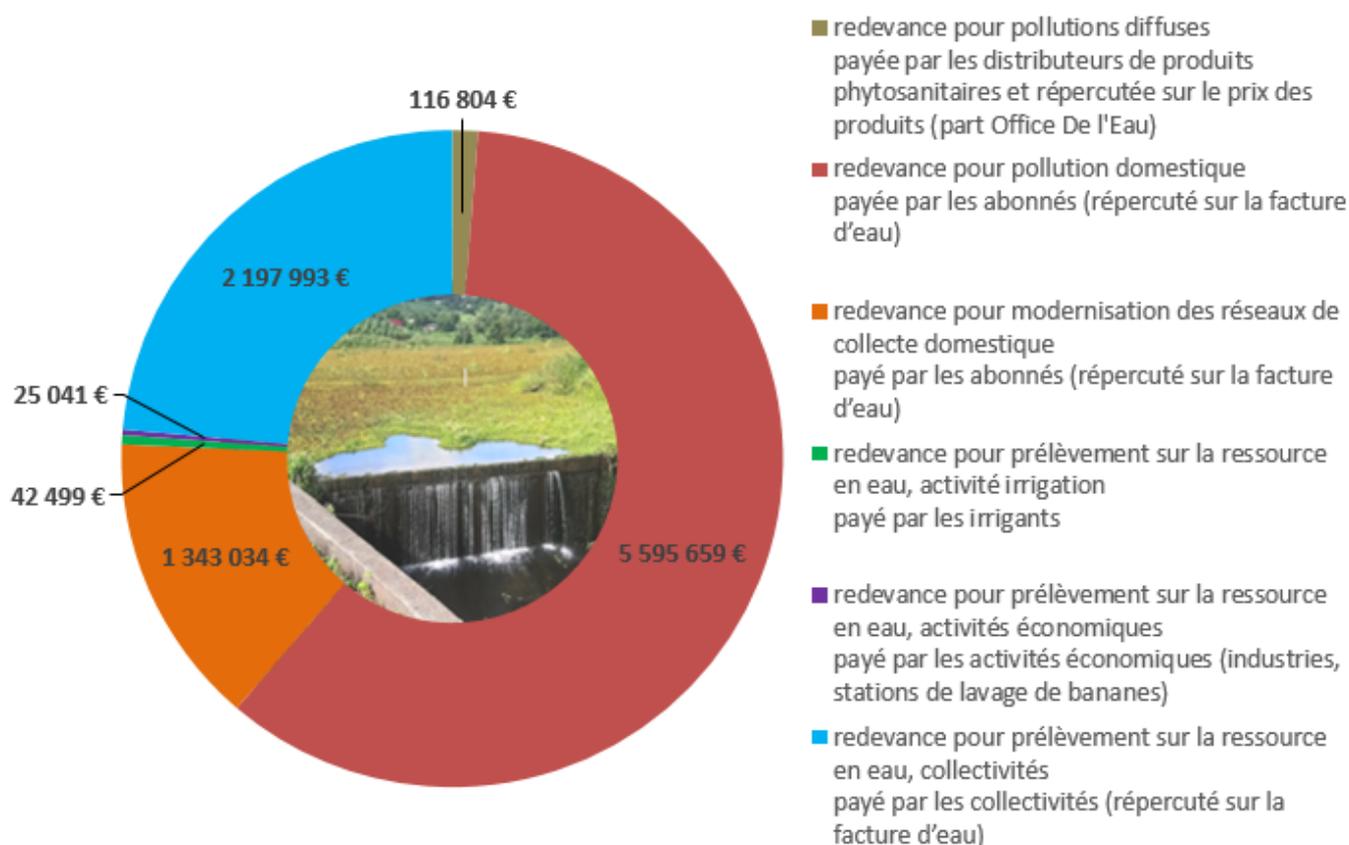


Source des données : Observatoire de l'Eau Martinique

www.observatoire-eau-martinique.fr

QUI PAYE QUOI ?

Répartition des redevances de bassin — exercice 2018



En 2018, le montant global des redevances (tous usages confondus) liquidé (calculé) par l'Office De l'Eau Martinique s'est élevé à 9 321 030 €, dont 9 136 686 € en provenance des factures d'eau (soit 98 %). Par rapport à l'exercice 2017, la recette globale est en augmentation de 8.4 %.

LA FACTURE D'EAU : DETAIL DES RUBRIQUES

Dans la rubrique « distribution de l'eau » :

Une sous rubrique relative à la « Redevance préservation de la ressource en eau » (également appelée redevance pour prélèvement sur la ressource en eau):

Cette redevance est due par l'exploitant du service, bénéficiant de l'autorisation de prélever l'eau dans le milieu naturel, le taux est de 0,05 €/m³. Cette redevance constitue donc, pour lui, une charge d'exploitation qu'il est obligé de répartir équitablement sur l'ensemble des volumes d'eau facturés aux usagers du service d'eau potable (arrêté du 10 juillet 1996 modifié – Code de l'environnement article L213-14-1 III dernier alinéa). Cette charge d'exploitation qui est ajoutée au taux de la redevance sur la facture d'eau de l'utilisateur varie, en 2017, d'une commune à l'autre de 0,025 € à 0,07 €. Cet

écart, appelé « coût du service », sera plus au moins important en fonction de l'efficacité des services de distribution d'eau potable: efficacité du réseau de distribution (rendement de réseau), gestion des impayés, ...

Dans la rubrique « Organismes publics » :

Une première sous rubrique est relative « redevance pour pollution de l'eau » :

Cette redevance est due par les usagers du service d'eau potable. Le taux est fixé à 0,26€/m³ d'eau consommée.

Une deuxième sous rubrique « redevance pour modernisation des réseaux de collecte » :

Cette redevance est due par les usagers du service d'eau potable qui sont raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement collectif. Le taux est fixé à 0,15 €/m³ d'eau consommée.

EXERCICE 2018

A QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce aux redevances, l'Office De l'Eau Martinique accorde, dans le cadre de son Programme Pluriannuel d'Intervention, des **subventions aux personnes publiques** (collectivités territoriales,...) ou **privées** (acteurs industriels, agricoles, associatifs,...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau et des

milieux aquatiques et littoraux.

Les subventions de l'ODE complètent les **financements européens** et figurent dans la rubrique « autres publics » de la contrepartie nationale.

Les actions conduites par l'Office De l'Eau Martinique grâce à ce produit des redevances sont les suivantes:

- Aides financières aux porteurs de projets : ces aides limitent d'autant l'impact des investissements des collectivités sur le prix de l'eau,
- Etude et suivi des milieux aquatiques (réseaux de mesure de la qualité des eaux, plan chlordécone, ...),
- Accompagnement technique des acteurs (formation, conseil, projets innovants, ...),
- Sensibilisation des usagers (notamment en milieu scolaire),
- Information des usagers (Observatoire de l'Eau notamment).

RÉPARTITION PAR LIGNE DE PROGRAMME D'AIDE ET SECTEUR



En 2018, 106 décisions ont été prises en Conseil d'Administration, dont 42 attributions (contre 73 décisions dont 34 attributions en 2017). De plus, les décisions d'attribution pour l'année 2018 (regroupant attribution initiale ou exceptionnelle et complément) représentent un **volume total d'aides voté de 3 181 700 €** contre 1 932 166 € en 2017 (soit une augmentation de 64,70 %).

L'ensemble des décisions du CA de l'ODE pour 2018 ont concerné 42 attributions, 13 annulations, 1 Rejet, 1 Complément, 48 Prorogations et 1 Sursis à statuer.

Journée Mondiale de l'Eau 2018 :

Événement phare de cette année 2018 : la Journée Mondiale de l'Eau, le 22 mars 2018, sur le thème « La Nature au service de l'Eau ». En partenariat avec la Communauté de l'Espace Sud, l'ODE a proposé aux scolaires et au grand public 2 matinées de visites de la station d'épuration à filtres plantés de végétaux située à Mansarde Rancée au FRANCOIS. Et en guise de point d'orgue de cette célébration de la Journée mondiale De l'Eau 2018, une conférence intitulée « Journée Mondiale de l'Eau : la réponse est dans la nature » s'est tenue dès 18h à la Mairie des Trois-Ilets et a accueilli plus de 100 participants.



Autres opérations de Sensibilisation 2018 :

Dans le cadre de la poursuite du développement des opérations de sensibilisation et d'animation de terrain avec une forme pédagogique adaptée, l'équipe Animation & Sensibilisation a participé cette année 2018 à plusieurs événements en faveur de la préservation de la nature, parmi lesquels:

- Le Forum Bodlanmè avec l'Agence des cinquante pas géométriques,
- La Française en vacances avec l'Association H2eaux,
- L'Opération Pays Propre avec Entreprises & Environnement,
- La Village Doucè D'lo avec la Ville du Prêcheur et l'association Découvertes,
- La Fête de la Science avec le Carbet des sciences,
- La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets avec la CACEM.

C'est ainsi que 2053 enfants comme adultes ont été sensibilisés à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Du côté des animations en milieu scolaire, 5 thématiques ont été abordées :

- Le cycle de l'eau et la protection de la ressource eau,
- Les pollutions, les économies et la protection de la ressource,
- Les enjeux de l'exploitation des ressources naturelles,
- La gestion de l'eau et le traitement des eaux usées,
- Les missions et les métiers de l'ODE.

En 2018, 1164 élèves, soit 56 classes sur 22 animations ont ainsi été sensibilisés aux enjeux liés aux thèmes cités ci-dessus.



RESULTAT DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LA GESTION DE L'EAU

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, la consultation du public et des acteurs a permis de récolter **5 758 avis** concernant l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques de Martinique. Il s'agit du meilleur taux de réponse au niveau national ! Ce résultat montre l'intérêt de la population martiniquaise par rapport à la gestion de la ressource en eau sur le territoire.

Un grand BRAVO à l'ensemble des martiniquais qui ont participé activement à cette consultation en donnant leur avis.



**OFFICE DE L'EAU
MARTINIQUE**

7 Avenue Condorcet

B.P. 32

97201 Fort de France Cedex

Téléphone : 05 96 48 47 20

Télécopie : 05 96 63 23 67

Email : contact@eaumartinique.fr

